

- Le Canada fait partie d'instances internationales comme le Commonwealth, dont on peut tirer parti.
- Nous avons besoin de conseils de la presse forts et de bonnes lois sur la diffamation.
- Les nouvelles traversent les frontières, et le soutien des radios clandestines est efficace et ne coûte pas cher.

Discussion

On a formulé d'autres observations sur le style de propriété de Conrad Black, décrit comme « subtil et difficile à mettre en cause ». Son style, a-t-on fait remarquer, consiste à nommer des gens partageant son point de vue à des postes importants de niveau décisionnel.

On a soulevé la question de savoir ce que le Canada pourrait apprendre des sociétés asiatiques, étant donné que, en général, les médias de celles-ci semblent « plus politisés et moins commerciaux ».

On a mis en cause les procédures de nomination dans les organismes de surveillance des médias et donné à entendre que le favoritisme y joue un rôle démesuré.

On a fait remarquer que l'Asie n'est pas le seul continent négligé par les médias canadiens, qu'il en va de même pour d'autres régions comme l'Afrique et l'Amérique latine.

Certains se sont demandé quels sont les modèles de liberté de la presse qu'il convient d'exporter hors du contexte canadien. À qui s'applique la liberté de la presse? (Par exemple, quelle sorte de cadre institutionnel devrions-nous promouvoir pour la Chine?)

Discussion des possibilités d'action

On est ensuite passé à l'examen de la question de savoir quelles sont les manières de favoriser l'extension (ou d'arrêter la diminution) de l'espace de liberté pour les médias, l'expression et les voix dissidentes. On a ainsi produit tout un choix d'idées, dont nous dressons la liste à la section suivante, intitulée « Possibilités d'action ».

Observations finales